

L'emploi est beaucoup plus élevé dans le groupe des industries manufacturières que dans tout autre groupe. Ces dernières années, la perte de temps due aux grèves et aux lock-out y est plus forte que dans tous les autres groupes réunis. L'année 1947 fait exception. La grève prolongée des houilleurs des provinces Maritimes et quelques autres grèves relativement moins importantes dans les charbonnages de l'Est comme de l'Ouest ont causé plus de la moitié de l'inactivité attribuable aux grèves au cours de l'année. En 1947, la perte de temps calculée en jours de travail d'un homme constitue 0.26 p. 100 du nombre estimatif de jours ouvrables, comparativement à 0.50 p. 100 en 1946, 0.17 p. 100 en 1945, 0.06 p. 100 en 1944, 0.12 p. 100 en 1943, 0.04 p. 100 en 1939 et 0.60 p. 100 en 1919.

La grande variété et la complexité des questions en cause dans les grèves et lock-out ces dernières années en rendent difficile le classement pour fins de statistique. Depuis l'inauguration des relevés, les demandes d'augmentation de salaires sont généralement, d'année en année, la cause la plus importante des grèves. L'année 1945 fait exception, parce que la plus grande partie de l'inactivité due à la grève en cette année découle de différends relatifs au syndicalisme. En 1946 et 1947, les demandes d'augmentation de salaires, jointes souvent à diverses questions comportant la sécurité syndicale, les conditions de travail, etc., ont été à l'origine des interruptions de travail les plus importantes: environ 95 p. 100 de la perte de temps en 1946 et 90 p. 100 en 1947 résultent de ces réclamations.

En 1947, plus de 35 p. 100 des grèves sont réglées par voie de négociations directes; c'est une proportion plus forte qu'au cours des autres dernières années. La conciliation, accompagnée souvent du renvoi devant divers organismes d'État, commissions, conseils d'arbitrage, etc., a réglé plus de 35 p. 100 des interruptions de travail au cours de l'année. En 1946, 25 p. 100 environ des grèves se sont réglées par voie de négociations et 50 p. 100, par la conciliation, etc.

31.—Grèves et lock-out, 1938-1947

NOTA.—Pour 1901-1920, voir l'Annuaire de 1933, p. 775, et pour 1921-1937, l'Annuaire de 1938, p. 793.

Année	Houillères			Industries autres que les houillères			Toutes industries			
	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Grèves et lock-out commencés durant l'année	Travailleurs atteints	Jours de travail perdus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1938.....	25	5,054	21,366	122	15,341	127,312	147	142	20,395	148,678
1939.....	48	31,102	111,274	74	9,936	113,314	122	120	41,038	224,588
1940.....	65	31,223	68,734	103	29,396	197,584	168	166	60,619	266,318
1941.....	45	38,136	109,069	186	48,955	324,845	231	229	87,091	433,914
1942.....	53	19,670	66,318	301	94,246	383,884	354	352	113,916	450,202
1943.....	111	59,017	204,980	291	159,387	836,218	402	401	218,404	1,041,198
1944.....	46	11,180	28,507	153	64,110	461,632	199	195	75,290	490,139
1945.....	39	27,422	183,102	158	68,646	1,274,318	197	196	96,068	1,457,420
1946.....	42	21,414	43,854	186	118,060	4,472,539	228	225	139,474	4,516,393
1947.....	11	45,467	1,314,334	225	58,653	1,083,006	236	232	104,120	2,397,340